

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	No SD SD-2023-3414						
OBJET	Recommander au conseil municipal d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025 pour le programme 50-10405 ainsi que le déplacement du projet 50-00033 au même programme							
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 01-Saint-François Date CE souhaitée : 2023-07-07 Date CM souhaitée : 2023-07-11								
Demande d'achat : Non CT requis : Non								
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-12-07</td> <td>CE-20221207-3892</td> <td>DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1116</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux d'infrastructures souterraines d'égouts et d'aqueducs, programmation 2022-2023, groupe 7;</p> <p>d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.</p> <p>(SD-2022-5840)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-12-07	CE-20221207-3892	DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1116
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-12-07	CE-20221207-3892	DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1116						
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>Le projet Monty fait partie des initiatives de la Ville de Laval permettant de résoudre une problématique récurrente de refoulement dans le secteur Monty-Cyrano, affectant plus 120 maisons. S'inscrivant dans la stratégie de réduction des surverses, le projet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise à niveau des conduites d'aqueduc et d'égouts afin d'ajouter la capacité nécessaire au réseau. - La mise à niveau du réseau de conduites pluviales du secteur et des mesures de traitement qualitatif des eaux. - L'installation d'un séparateur hydrodynamique avant le rejet à la rivière des Prairies. - La rétention des eaux usées, en conduite, assurée par l'ajout d'une chambre de régulation et de contrôle, tout en exploitant le poste de pompage Stella à son maximum. - L'abandon des stations de pompage Mirelle et Monty. - L'autorisation de surverse en cas d'urgence seulement par la station de pompage Stella. - Le retrait des fossés et la mise en place de bordures et de trottoirs, incluant une nouvelle piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard Lévesque. <p>En accord avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et afin de garantir l'exécution du projet dans le respect des conditions de cette entente, le Service de l'ingénierie doit procéder à l'augmentation de son PTI 2023-2024-2025.</p> <p>Aussi, cette augmentation permettra de s'assurer que l'envergure du programme 50-10405 Contrôle des surverses pourra absorber les dépenses à venir, dans le cadre de la réalisation des projets qui y sont rattachés. Cela va permettre d'inclure, selon la lettre de confirmation du MAMH date du 14 juin 2023, des fonds provenant de la subvention octroyée au projet Refoulement d'égout sanitaire et réduction des surverses du secteur Monty, soumise au programme de subvention FIMEAU sous-volet 2.2 du Fonds pour l'infrastructure municipale l'eau, une contribution de \$ 24.5 M provenant du programme de subvention applicable aux dépenses admissibles du projet assujéti aux conditions du protocole d'entente.</p> <p>Cette augmentation au PTI, totalisant 25 550 380 \$, correspond aux proportions de l'estimation pour les années 2023-2024-2025, correspondant la teneur des travaux prévus au contrat DOS-1166.</p> <p>Programme 50-10405 Contrôle des surverses :</p> <p>Augmentation en 2023 de 3 568 090 \$ (de 1 425 000 \$ à 4 993 090 \$); Augmentation en 2024 de 20 982 290 \$ (de 1 660 000 \$ à 22 642 290 \$); Augmentation en 2025 de 1 000 000 \$ (de 4 500 000 \$ à 5 500 000 \$).</p> <p>Le Service de l'ingénierie doit aussi déplacer le projet 50-00033 Travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage dans les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle et Lévesque (IRA) au programme 50-10405, ce qui correspond mieux à la nature des travaux prévus et aux objectifs de ce programme.</p> <p>Diminution du projet 50-00033 :</p> <p>Diminution en 2023 de 500 000 \$ (de 500 000 \$ à 0 \$); Diminution en 2024 de 500 000 \$ (de 500 000 \$ à 0 \$); Diminution en 2025 de 1 000 000 \$ (de 1 000 000 \$ à 0 \$); Diminution, année ultérieure de 16 000 000 \$ (de 16 000 000 \$ à 0 \$).</p>								

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Gestion de portefeuille de projets	No SD SD-2023-3414
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil municipal d'approuver les modifications du programme triennal d'immobilisations pour le Programme 50-10405 Contrôle des surverses : Augmentation en 2023 de 3 568 090 \$ (de 1 425 000 \$ à 4 993 090 \$); Augmentation en 2024 de 20 982 290 \$ (de 1 660 000 \$ à 22 642 290 \$); Augmentation en 2025 de 1 000 000 \$ (de 4 500 000 \$ à 5 500 000 \$). de recommander au conseil municipal d'approuver le déplacement du projet 50-00033 Travaux d'égouts, d'aqueduc, de drainage, de bordures, de trottoirs et de pavage dans les rues Monty, Lambert, Romain, Mirelle et Lévesque (IRA) au programme 50-10405 Contrôle des surverses. Diminution en 2023 de 500 000\$ (de 500 000\$ à 0\$); Diminution en 2024 de 500 000\$ (de 500 000\$ à 0\$); Diminution en 2025 de 1 000 000\$ (de 1 000 000\$ à 0\$); Diminution en ultérieure de 16 000 000\$ (de 16 000 000\$ à 0\$)		